

## Commission de suivi des cas problématiques

### Objectif :

Une commission de suivi des cas problématiques est mise en place à la DSDEN afin de traiter de manière collégiale et régulière les cas particuliers nécessitant un échange entre différents intervenants au dossier et acter les suites envisagées si la simple application de la réglementation ne suffit pas.

Ainsi, chacun des membres de cette commission pourra mener les investigations supplémentaires qui lui paraissent nécessaires avec ses relais locaux et les décisions prises (convocation à la DSDEN, signalement au procureur, investigation supplémentaire) seront inscrites dans un tableau de suivi partagé entre les différents membres de la commission.

Elle permettra également de faire le point sur l'évolution de ces situations au long de l'année scolaire.

### Membres :

- la secrétaire générale
- l'inspectrice de l'éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation
- la conseillère technique médecin
- la conseillère technique en charge du service social
- l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription de Mâcon Sud
- le principal du collège Saint Exupéry à Mâcon
- la cheffe de la division des élèves
- la gestionnaire en charge du dossier absentéisme

### Périodicité : bimestrielle

Contact : Nathalie Jailloux, gestionnaire absentéisme à la division des élèves

Tél : 03-85-22-55-51

Mail : nathalie.jailloux@ac-dijon.fr